GHISLAIN MOLLET-VIÉVILLE

Agent d'art, Expert-conseil
Expert honoraire près la Cour d'Appel de Paris
Membre de l'Association Internationale des Critiques d'Art
mollet-vieville@noos.fr www.conceptual-art.net

Monsieur le Maire de la ville de Villers lès Nancy

Paris le 10 février 2022

Objet : Exposition (IN)visibilté / Offensive Visibilité.

Monsieur le Maire,

À l'occasion de l'exposition (IN)visibilité / Offensive Visibilité, permettez-moi de m'exprimer sur l'intérêt que représente à mes yeux les initiatives de l'artiste Gilbert Coqalane. Je pense qu'il faut considérer l'essentiel de ses œuvres comme une pertinente opposition à l'art conventionnel. Dans cet état d'esprit, on peut comparer la portée de son art aux résultats auxquels aboutit la science grâce à des recherches qui, au départ, ne semblaient pas lui être complaisantes. Selon ce même principe, l'art a pour but de nous faire sortir de notre zone de confort en faisant évoluer nos modes de pensée et les cadres stéréotypés dans lesquels nous sommes trop souvent enfermés.

Alors que l'offensive artistique « Visibilité » suit son cours, nous pouvons déjà apercevoir quelles en sont les intentions profondes : faire dysfonctionner par l'art les dysfonctionnements. À sa suite, des discussions, des hypothèses, des projections au sein de notre société permettront de mieux comprendre la légitimité de ces gestes combatifs qui sont associés au mouvement « perturbationiste » et ses structures annexes que Gilbert Coqalane a mis en place récemment à Nancy.

La pratique de l'art est aventureuse, elle se fait par étapes et avec des imprévus qui sont riches d'enseignements dont la ville de Villers les Nancy pourrait s'honorer. Et cela d'autant plus que tout le monde peut participer à l'exposition (IN)visibilité et donner ainsi son avis pour faire avancer les choses.

En tant que professionnel de l'art et ayant une certaine notoriété, je désire apporter ici ma contribution en attestant que cette exposition est manifestement de l'**Art** à part entière.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma courte lettre et je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments distingués,

Ghislain Mollet-Viéville

En copie : Gilbert Cogalane.